



AUXON

Bulletin Municipal N° 37 – Décembre 2015



Sommaire

Mot du maire.....	3
Municipalité.....	5
Vie communale.....	7
Enfance & Jeunesse	8
Election :.....	9
Culture.....	10
Sport.....	11
Commémoration	12
Festivités du COmité des Fêtes et Cérémonies d'Auxon.....	13
Information Pratique	14
Etat civil	16
Programme des manifestations du premier semestre 2016.....	17

Votre Mairie

Horaire de la mairie

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi : 9h15 - 12h15

Téléphone : 03 25 42 11 61

Fax : 03 25 42 12 55

Mail : mairie.auxon@wanadoo.fr

Site officiel de la commune : www.auxon.fr

Permanences des élus

Les élus se tiennent à votre disposition sur Rendez

Vous à la permanence du maire et des adjoints.

- Le Lundi : Alain JASKINA Adjoint
- Le Mardi : Christian MOUTON Adjoint
- Le Mercredi : Thierry LORNE Maire
- Le Jeudi : Francis DRUMINY Adjoint
- Le Vendredi : Thierry LORNE Maire
- Le Samedi : Martine MARTINOT Adjointe

Prise de RDV auprès de la mairie



Mot du maire

Le temps est venu de faire le bilan de cette année 2015. Il y a un siècle, 1915 a été l'année la plus meurtrière de la première guerre mondiale. 2015 aura été une année d'attentats. Que de morts innocents et de symboles bafoués !

Notre démocratie est mise en péril par des individus déterminés et suicidaires. Notre pays qui était plutôt serein et sûr, l'est beaucoup moins. Nous devons accroître notre vigilance et en tirer les enseignements.

Dans notre petite bourgade loin des villes, nous sommes aussi concernés. L'école doit adopter les prescriptions du Ministère, les rassemblements d'importance peuvent être interdits et nous devons être attentifs à tout comportement suspect. Restons optimistes malgré tout.

Venons-en à ce que nous avons réalisé cette année. L'assainissement est dorénavant terminé, tout est en vitesse de croisière.

Nous avons eu quelques soucis avec certaines pompes, des problèmes techniques mais aussi des bouchages avec des matières fibreuses qui n'ont rien à faire dans le réseau. Pour cette raison, j'en appelle à votre civisme pour observer la plus grande vigilance ; on ne met pas n'importe quoi dans les toilettes !

La rue principale a reçu un nouvel enduit. Nous en avons profité pour réaliser, sur les conseils des services compétents, quelques aménagements qui n'ont pas manqué de vous faire réagir.

L'objectif étant de créer des places de parking et faire ralentir les véhicules. Persuadé que pour réduire la vitesse, la pose de simples panneaux était insuffisante, l'aménagement de la chaussée avec des marquages au sol a été réalisé. Le principe de réduire la largeur de la chaussée nous a été proposé ; tantôt par la création de places de parking tantôt par le recalibrage de la chaussée en créant des bandes cyclables ou en neutralisant une partie de la route. Tous ces aménagements sont réglementaires et validés par les services compétents, L'application du Code de la Route, le respect des limitations de vitesse et la courtoisie permettent une circulation normale dans la portion aménagée. Le choix de la peinture au sol par rapport à des installations en dur a été économique et rapide à mettre en œuvre.

Pour ce qui est des bâtiments communaux, la toiture de la chapelle de La Coudre a été entièrement renouvelée. Le logement au-dessus de l'école côté rue du Champ du Moulin a été entièrement isolé et réaménagé.

Nous avons dû programmer la mise aux normes pour l'accessibilité de tous les bâtiments communaux. Ces travaux auront lieu dans les années qui viennent selon les priorités retenues.

Notre réflexion au sujet de l'école maternelle s'est poursuivie. Nous projetons la construction d'un nouvel ensemble entre l'école primaire et la cantine qui accueillera nos enfants de la maternelle. L'ancienne école des petits sera reconvertie en bibliothèque. Pour ce qui est de l'école primaire, une rénovation avec mise aux normes est envisagée. Nous avons choisi un maître d'œuvre qui doit prochainement nous proposer des plans que le Conseil Municipal devra valider. Le financement sera assuré par une dotation de l'État, diverses subventions, une participation des communes du secteur est envisagée. La part restant à la charge de la commune sera autofinancée ou empruntée.

Cet automne, l'arrêt de l'activité du Docteur DENY a perturbé beaucoup de ses nombreux patients. L'équilibre qui était en place a été bouleversé et a montré à quel point nous sommes dépendants des professions médicales. De nombreuses personnes ont eu du mal à trouver un nouveau médecin traitant. Nous avons rencontré les autres médecins et étudié la possibilité de construire une maison de santé pour assurer l'avenir et la relève médicale. Pour l'instant, rien n'est décidé, un large consensus doit être trouvé. La Communauté de Communes devra prendre ses responsabilités car le problème dépasse les limites de notre commune.

Avec la volonté de l'État de diminuer le nombre de collectivités, nous allons vers la fusion de communautés de communes. Les services préfectoraux nous proposent de nous marier avec la Communauté de Communes du Chaourçois. Le rapprochement, s'il va à terme, ne changera pas grand-chose à notre quotidien. Les

deux territoires sont assez semblables, ruraux et peu industrialisés. Des économies de fonctionnement devraient être réalisées, cependant il faudra harmoniser les statuts et les taux d'imposition ; ce qui d'après le Receveur Municipal devrait être relativement facile à réaliser.

Au niveau du personnel communal, beaucoup de changements. Cette année, le départ en retraite de M. Claude LORNE responsable des services techniques. Notre Secrétaire de Mairie, M. Jérôme RICHÉ est décédé le 3 novembre dernier à l'âge de 42 ans des suites d'une longue maladie. Pour ce qui est des nouveaux, M. Bruno THOURET a été embauché à temps complet aux services techniques, nous lui avons adjoint M. Gérard VIDAL en contrat aidé à temps partiel. Mme Béatrice THEVENART a aussi été embauché en contrat aidé à temps partiel pour l'école et le périscolaire. Mme Laure DURUPT et Mme Virginie DULCHÉ assurent le service à la cantine côté maternelle. Elles ont toutes deux des contrats à temps partiel. Il nous reste le poste de Secrétaire de Mairie à pourvoir. Nous y réfléchissons actuellement.

Les nouvelles activités périscolaires ont été mises en place en septembre. Elles sont assurées par une coordonnatrice, un professeur de sport ; du personnel communal et des bénévoles. Ce service est globalement satisfaisant, les enfants apprécient les activités.

Au cours de l'année, de nombreuses manifestations ont été organisées ; notamment par le Comité des Fêtes et l'AFCA. Le succès a été au rendez-vous bien que la participation des Alsoniens soit toujours peu importante.

Le 9 janvier 2016, auront lieu les vœux de la Municipalité. Je vous y donne rendez-vous avec le Conseil Municipal.

Il me reste à remercier tous ceux qui ont œuvré pour la Commune : le Conseil Municipal, le personnel communal et les bénévoles qui tout au long de l'année se sont dévoués.

Je vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2016.

Thierry LORNE



Municipalité

Aménagement de la traversée de village.

Les travaux réalisés par le Service Local d'Aménagement du Conseil Départemental de l'Aube dans la traversée de l'agglomération ont pour objectif la réduction de la vitesse et également la sécurité des piétons en évitant les stationnements des automobiles sur les trottoirs.

Cette décision du Conseil Municipal fait suite aux nombreuses réclamations de riverains qui se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes et également des piétons avec ou sans poussette qui ne peuvent circuler librement sur les trottoirs.

Les largeurs de chaussée sur la RD 374 du bourg avoisinant les 7 mètres voire 9 mètres offrent la possibilité de créer du stationnement en alternance avec un double avantage :

- Améliorer l'offre de stationnement avec une place handicapée devant la salle des fêtes et une place destinée aux livraisons à la maison de retraites.
- Rendre de nouveau les trottoirs accessibles, donc améliorer la sécurité des piétons.
- Jouer un rôle dans la réduction de la vitesse en ramenant les largeurs de la chaussée à une largeur normale.

Le virage du carrefour RD 374 et de la rue de la tannerie est ramené à 6 mètres de largeur par neutralisation d'une partie de la chaussée pour le même objectif.

Il en est de même du groupe scolaire jusqu'à la place des tilleuls par la création d'une piste cyclable de chaque côté de la chaussée.

Une signalisation permanente sera implantée prochainement par le Service d'Aménagement d'Ervy le Chatel.

La commission « Voieries »



Réception des vœux de la municipalité

Le Maire et les Membres du Conseil Municipal ont le plaisir de convier les habitants de la Commune à la réception des vœux organisée à la salle des fêtes le **samedi 9 janvier à 18h30**

Réfection et entretien du mur de l'école.



Au mois d'août notre entreprise locale " CPS" a rénové et posé des tablettes sur le mur extérieur de la cour de l'école. En effet le conseil municipal d'Auxon et la commission des bâtiments ont décidé de rénover une partie du mur de clôture du groupe scolaire, qui s'était fortement dégradé suite aux intempéries et aux vibrations dues au passage routier très proche.

N'oublions pas que notre groupe scolaire date de 1955 et qu'un petit coup de jeunesse pour la rentrée 2015 était nécessaire et surtout il s'agit d'assurer la sécurité des enfants accueillis dans notre établissement, en attendant d'autres travaux dans les mois et années à venir.

Il a été aussi refait un poteau de soutien au préau de la maternelle (par Jean-Marie MOCQUERY) .

La commission des bâtiments remercie la famille DOSIÈRES en particulier Serge pour le don de tôles pour le toit du chalet de l'école.

Francis DRUMINY Adjoint au Maire chargé de la commission bâtiment au sein du conseil municipal.

Chapelle de la coudre

Remise à niveau et calage de la charpente avec rénovation de toute la couverture et soubassement du clocher et pose de gouttières pour la protection des murs car il n'existait pas de gouttières depuis sa construction

Cette chapelle de la COUDRE datant environ des années 1700, a été reconstruite avec la participation de quelques habitants de ce hameau d'Auxon vers 1830 et son entretien assuré par un noyau d'habitants fiers de leur petite chapelle, comme le font aussi les habitants de SIVREY et nous les remercions de protéger ce patrimoine.



Les travaux réalisés par l'entreprise Gibier Joël sous le suivi de la commission des bâtiments.

Jérôme RICH É est arrivé à AUXON en décembre 2000. Il est embauché en tant que secrétaire de Mairie.

Il s'intègre rapidement grâce à ses compétences et son sérieux.



Toujours très professionnel, il s'adapte à chaque Maire qu'il côtoie en donnant, à chaque fois, entière satisfaction.

Il épouse Claire en juillet 2003 à la Mairie d'Auxon.

Apprécié de tous, Jérôme, sa femme et ses deux enfants ont tout pour vivre heureux.

En 2011, il apprend qu'il est atteint par un cancer. Opération et traitement pénible l'éprouvent, il s'en remet tranquillement.

En 2013, bien qu'encore faible, il reprend le travail. Il retrouve ses habitudes. On apprécie son retour.

Alors qu'il semblait avoir vaincu la maladie, une rechute l'oblige, à nouveau, à subir des traitements.

De longs séjours dans les hôpitaux l'affaiblissent mais il lutte pour surmonter la maladie. Malgré son combat, le 3 novembre dernier, Jérôme s'en est allé à l'âge de 42 ans.



Vie communale

Centre communal d'Action Sociale

Les membres du C.C.A.S. distribueront les colis de Noël aux personnes âgées de plus de 75 ans le **SAMEDI 12 DECEMBRE** dans la matinée.

Repas ou colis pour les anciens ?

Suite à une décision commune du CCAS et du Conseil Municipal, à compter de 2016, les personnes âgées de 70 ans et plus, auront le choix entre le repas (repoussé au mois d'octobre) et un colis d'une valeur égale au repas et distribué début décembre. L'actuel colis des anciens, réservés aux plus de 75 ans sera supprimé.

Les personnes concernées recevront des informations dans le courant de l'année.

Notre commune est toujours aussi fleurie



Enfance & Jeunesse

Centre de loisirs « enfants et familles »

Au mois de juillet, le centre de loisirs, géré par l'association « enfants et familles », a accueilli une cinquantaine d'enfants dans les locaux de la Maison Familiale. Encadrés par des animateurs diplômés, les enfants ont participé à de nombreuses activités : arts plastiques, danses, intervention de la Sécurité Routière, jeux collectifs dans le parc, sorties à la piscine de Tonnerre et au lac de la Forêt d'Orient.

Une quinzaine d'enfants sont partis pendant une semaine en camp à Mesnil St Père pour pratiquer la voile, le canoé-kayak, le tir à l'arc...

Nous vous rappelons que le centre ouvre également ses portes aux petites vacances (excepté Noël) avec un effectif plus réduit (20 enfants au maximum).

Une quinzaine d'enfants étaient présents aux vacances de la Toussaint et nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines vacances du 08 au 19 Février 2016.

Nous vous tiendrons informés des dates d'inscriptions pour chaque période par le biais des écoles, par mail pour les familles dont les enfants ont déjà fréquenté le centre ou sur le site de la mairie, rubrique « associations ».

« Enfants et familles »



Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) à l'école d'Auxon

A l'origine de ces trois initiales, la volonté du ministre de l'Education Nationale Mr Vincent Peillon d'alléger la journée d'école en répartissant le temps hebdomadaire sur 4 ½ jours au lieu de 4 et en mettant donc de l'école le mercredi matin.

Les 3 heures ainsi libérées devront permettre aux enfants de pratiquer, si les parents le souhaitent, de nouvelles activités culturelles, artistiques, sportives...

L'organisation matérielle et financière de ce temps périscolaire est confiée aux communes avec l'aide de subventions de l'état.

Les 5 communes dont les enfants fréquentent l'école d'Auxon (Auxon, Coursan en Othe, Eaux-Puiseaux, Villeneuve au Chemin et Vosnon) se sont réunies à de nombreuses reprises pour finaliser ce projet et répondre aux nombreuses questions qui se posaient (qui, où, quand, quoi, comment...) sans trouver de réponses immédiatement satisfaisantes.

Après une année scolaire 2014-2015 de transition (pause de midi plus longue, arrêt des cours à 16h) les ateliers ont vraiment débuté en ce début d'année scolaire.

Le vendredi, les cours s'arrêtent à 15h (16h20 les autres jours) et les enfants inscrits aux NAP peuvent participer à différents ateliers encadrés par une coordinatrice et animés par des bénévoles ou des salariés : atelier maternelle (danse, jeux, activités manuelles) couture, sport, bibliothèque, chant, jeux de société, citoyenneté.

Si vous souhaitez renforcer l'équipe de bénévoles, vous investir, faire partager votre passion, faites-vous connaître auprès de la mairie qui transmettra aux personnes concernées.



Election :

L'année 2015 se termine avec les élections régionales. Notre région est à présent « Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, »

Les dates des régionales sont fixées au dimanche 6 décembre 2015 (date du 1er tour) et au dimanche 13 décembre 2015 (date du second tour).

Les régionales seront les dernières élections françaises avant les présidentielles en 2017. En revanche, 2016 verra l'élection du président des Etats-Unis.



Pour qui vote-t-on en ce mois de décembre ?

Les conseillers régionaux sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale.

Ils sont élus pour six ans.

Seront ainsi élus :

- Les 1671 conseillers régionaux des 12 nouvelles régions métropolitaines (hors Corse)
- Les 51 membres de l'Assemblée de Corse, qui sont élus selon un mode de scrutin spécifique
- Les 41 conseillers régionaux de la Guadeloupe et les 45 conseillers régionaux de la Réunion
- Les conseils régionaux et généraux de Guyane et de Martinique seront remplacés à l'occasion des élections régionales de 2015 par une collectivité territoriale unique dans chacun de ces territoires



RECENSEMENT MILITAIRE ANNEE 2015 – 4ème PERIODE Du 1er octobre 00:00 au 30 décembre 12:15

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement militaire : C'est obligatoire. Tous les jeunes, garçons et filles, de nationalité française et domiciliés dans la commune doivent se faire recenser en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat à partir du jour de leurs 16 ans et dans les trois mois qui suivent, pas avant ! Se munir du livret de famille des parents. Cette démarche citoyenne permet aux jeunes d'effectuer leur journée Défense Citoyenneté dans les délais légaux. L'attestation de recensement est OBLIGATOIRE pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Les jeunes garçons et filles nés en OCTOBRE, NOVEMBRE et DECEMBRE 1999 domiciliés à AUXON, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat dès leur seizième anniversaire et au plus tard le MERCREDI 30 DECEMBRE 2015. Se munir du livret de famille des parents.

DEJA !

Déjà bientôt vingt ans que la bibliothèque municipale d'Auxon fonctionne.

1994/1995.

A l'occasion de la création du restaurant scolaire, le conseil municipal de l'époque, en liaison avec la Bibliothèque départementale de prêt de l'Aube, décide l'installation au 1^{er} étage, d'une bibliothèque-relais fonctionnant uniquement avec des bénévoles et destinée à remplacer les visites du Bibliobus. Elle sera alimentée, d'une part, par un dépôt de livres de la BDP qui sera renouvelé régulièrement et d'autre part, par l'achat de fonds propres qu'elle acquerra à l'aide une dotation de départ, puis par la suite, à l'aide d'une subvention communale.

1995. Octobre-novembre.

Tous les après-midis, ces bénévoles trient, classent des centaines de livres puis les empilent dans une salle complètement vide. Dès le début, de nombreux dons viennent s'ajouter aux achats. L'arrivée du mobilier permet d'équiper, de couvrir et de ranger tous ces documents dans de beaux rayonnages en bois et de les enregistrer, de notre plus belle écriture, sur un grand catalogue. Chacun s'affaire pour qu'au jour J, tout soit prêt.

1996.

Le mardi 09 janvier, c'est le grand jour comme le relate l'article ci-dessous.

Auxon

La bibliothèque municipale a ouvert ses portes



Après la mise en service il y a quelques mois d'une cantine scolaire on ne peut plus fonctionnelle et flambant neuve, l'étage du même bâtiment communal accueillera maintenant toutes celles et tous ceux qui sont passionnés de lecture ou en quête d'une documentation. Là aussi, il s'agit d'une salle très fonctionnelle où l'on peut s'installer confortablement pour lire, prendre des notes ou photocopier un document.

Cette toute nouvelle bibliothèque municipale a donc ouvert ses portes mardi à 15 h en présence des membres du comité de gestion : président M. Franck Simard conseiller général-maire, vice-présidente M^{me} Bouy, secrétaire M. Bouy, trésorière M^{me} Griffon, membres M^{mes} Micard, Barbieux, Simard et M. Mazeau.

Rappelons que cette bibliothèque est un service public (pour les habitants de la commune, mais aussi des communes voisines), dont les jours et heures d'ouverture seront : mardi de 16 h à 19 h, samedi de 14 h à 16 h.

Ce service vous est offert contre la modique cotisation annuelle de 30 F qui vous permettra d'emporter trois livres et un périodique pour trois semaines. La gratuité est complète pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

La lecture, moyen de détente, de culture, d'évasion... Venez sans réserves bénéficier de ce plus dans notre commune.

L'inauguration officielle de l'ensemble restaurant scolaire-bibliothèque aura lieu en avril.

Depuis, la bibliothèque s'est informatisée, s'est enrichie de CD, DVD et est devenue gratuite, pour tous sous l'impulsion de la Bibliothèque départementale de prêts de l'Aube.

Notre souhait : emménager dans un local accessible à tous.

Rappelons les permanences actuelles : tous les mardis et samedis, de 16 h à 19 h.

Sport

Les Archers du Péage font partis du paysage du Val d'Armanche. Cette compagnie, composée d'une bonne vingtaine d'adhérents, est présente sur le territoire pour les entraînements, les compétitions et les démonstrations.

Les entraînements se passent de septembre à mars au le Cosec d'Ervy-le-Châtel où les archers peuvent tirer de 10 à 18 mètres. Aux beaux jours, direction le grand air entre Auxon et Sivrey pour des tirs allant de 10 à 50 mètres. Les entraînements sont assurés par les bénévoles de l'association avec Laurent, entraîneur officiel, mais également Roger-Marc et Olivier. Tout le monde peut tirer, de 7 à 77 ans.



Les Archers du Péage organisent deux compétitions par an : une au mois de novembre et une au mois de mai. Ces deux compétitions comptent pour les sélections du championnat de France. Ces compétitions sont de véritables réussites grâce aux bénévoles, mais également aux parents qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte en faisant des gâteaux ou en aidant à installer le matériel.

L'association compte également quelques compétiteurs. L'année dernière, les archers ont rapporté 21 podiums sur les différents championnats départementaux et régionaux : 15 médailles d'or, 4 d'argent et 2 de Bronze. Tout d'abord Laurent, 16 ans, qui en plus d'être jeune arbitre, entraîneur, jeune dirigeant de la Fédération parcourt le département en tant que compétiteur. L'année dernière, il a été classé dans tous les championnats de France avec pour meilleure place 4ème. Il a eu 8 médailles d'or et 1 de bronze. Autre compétiteur, le président de l'association : Roger-Marc DUBREUILLE. Celui-ci a rapporté 5 médailles d'or et 4 d'argent. Georges DURVILLE lui a décidé de parcourir différentes régions : Champagne-Ardenne, Bourgogne et Pays de Loire. L'année dernière il a ramené une médaille de Bronze. Dernier compétiteur, le plus jeune de l'équipe, Ludovic FENARD, 12 ans a commencé fort les compétitions en ramenant déjà deux médailles d'or.

L'association n'est pas en reste pour faire des démonstrations : Persil et Ciboulette à Fouchères, journée du patrimoine à Bucey-en-Othe, journée médiévale d'Ervy-le-Châtel et initiation à Auxon pour le 14 juillet. A chaque fois, ces démonstrations permettent d'aller au-devant d'un public toujours prêt à endosser le rôle de Robin des Bois.

Deux fois par ans, les archers se retrouvent pour passer les flèches (sorte d'étoiles de ski mais pour tir à l'arc). Une fois au mois de janvier pour fêter leur saint patron Sébastien et une fois à la fin de l'année d'entraînement. Ces deux RDV se terminent par un repas très convivial.

Vous pouvez retrouver les archers tous les mardis de 18 h à 20 h et samedi de 14 h à 16 h, l'automne et l'hiver au Cosec d'Ervy et le printemps et l'été au terrain extérieur d'Auxon.

Le site internet avec tous les renseignements est à votre disposition : <http://club.quomodo.com/lesarchersdupeage/accueil.html> ou le président de l'association peut également répondre à vos questions : Roger-Marc DUBREUILLE 03.25.70.66.37.



Commémoration

Plaque commémorative G. CLÉMENCEAU

Le 17 octobre dernier, une cérémonie a eu lieu au château d'Auxon avec l'inauguration d'une plaque commémorative posée sur la façade du bâtiment côté rue des Croisettes où a séjourné Georges CLÉMENCEAU dans les années 1890-1895.

Le château était alors la propriété de Maître Eugène CARRÉ, fils d'un ancien instituteur d'Auxon.

Eugène CARRÉ et Georges CLÉMENCEAU s'étaient rencontrés à PARIS alors qu'ils y faisaient des études de droit. Ils avaient même fondé le journal « Le travail ». CLÉMENCEAU venait habiter chez son ami de jeunesse Eugène CARRÉ pour s'adonner à une de ses passions : la chasse.



Aujourd'hui, le château appartient à M. et Mme TURRA. Ils ont souhaité immortaliser cet événement car Georges CLÉMENCEAU a été un grand républicain.

C'est le Docteur MALBREL Christian qui, grâce à des écrits fournis par M. CÉVAL Gilles, a retracé l'historique de la demeure et de ceux qui l'ont fréquentée.

Il a relaté de nombreuses anecdotes de l'époque et aussi la tragique fin d'Eugène CARRÉ.

Nous remercions M. et Mme TURRA ainsi que le Docteur MALBREL pour cet hommage et pour le devoir de mémoire qui nous oblige, sachant que seuls les écrits restent.

Commémoration du 10 novembre 2015

Mardi 10 novembre 2015 en début d'après-midi les municipalités d'Auxon, Coursan-en-Othe, Eaux-Puiseaux, Villeneuve-au-Chemin et Vosnon, les portes drapeaux, Mme la directrice, les enseignantes, le personnel et les élèves de l'école d'Auxon ainsi que le comité de pilotage des rythmes scolaires invitaient les forces vives du canton, Mme Forspagnac inspectrice de l'éducation nationale, les habitants et parents d'élèves à participer à la Commémoration Cantonale du 97^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.

En effet, la place de la mairie était noire de monde et de mémoire d'Alsoniens il y a bien longtemps qu'une telle cérémonie n'avait eu lieu dans notre commune et surtout tous étaient surpris par l'enthousiasme de nos chères petites têtes brunes et blondes.

Les enfants, avant les hymnes bien connus de tous et le respect à nos aînés morts pour la France, ont chanté " Mon cher Golwen " ce chant dont les paroles ont été écrites par les élèves de CE2-CM1 de l'école Notre Dame de Taupont évoquant le départ à la guerre de Golwen, jeune paysan breton.

Avant de se recueillir devant le monument aux morts, 7 jeunes, représentant les 7 classes de l'école du regroupement pédagogique, déposaient une plante, chacun accompagné par un élu.

Les enfants ont chanté une Marseillaise dont tous se souviendront très longtemps.

A l'issue de cette cérémonie le verre de l'amitié était offert par les 5 municipalités à la salle des fêtes d'Auxon.



Festivités du Comité des Fêtes et Cérémonies d'Auxon

Le Week-End des 13 et 14 Juillet 2015

Comme à son habitude les bénévoles du Comité des Fêtes d'Auxon se sont investis pour que ces moments soient tournés vers la convivialité et l'amusement. Afin de sortir des sentiers battus qui ne font plus recette, nous avons étalé sur deux jours ces festivités avec un repas champêtre le 13 au soir, retraite aux flambeaux, feux d'artifice des pompiers, soirée dansante et, le lendemain après le traditionnel verre de l'amitié le 14 à midi, un Après Midi récréatif pour les enfants (petits et grands) et un concours de pétanque ont été organisés. Force est de constater que l'intérêt pour ces manifestations s'amenuise d'année en année malgré un investissement toujours important, la population ne répondant plus présent. Le Comité des fêtes a malgré tout décidé encore en 2016 de réitérer l'expérience mais uniquement le 13, sans activité le 14. Aussi nous vous donnons dès à présent rendez Vous le 13 juillet 2016 en fin d'Après Midi, le plus nombreux possible à cette manifestation locale.

Soirée « BEAUJOLAIS NOUVEAU » du 21/11/2015

Le 21 novembre 2015, Le comité des fêtes a organisé pour la seconde fois, sa soirée « BEAUJOLAIS NOUVEAU » animée par « Richard et Virginie » duo de chanteurs musiciens. La qualité du repas, l'animation, l'ambiance a été unanimement plébiscitée. Près de 40% des convives venaient de divers horizons tant de l'aube que de l'Yonne, gage de reconnaissance. Plus de 70 personnes ont partagé une ambiance festive malgré l'accumulation de soirées dans les environs ce samedi-là.

Nous vous donnons d'ores et déjà Rendez Vous le Samedi **19 novembre 2016** pour une nouvelle dégustation



Soirée « REVEILLON 2015/2016 »

Pour la première fois, le Comité des Fêtes organise une soirée réveillon à la salle des fêtes d'Auxon. Le groupe reconnu dans la région « ARC en Ciel » aura la lourde tâche d'animer musicalement cette soirée qui s'annonce prometteuse. Les bénévoles ont choisi pour vous un repas traiteur de grande qualité à un prix raisonnable en la circonstance. Tout comme pour la soirée « BEAUJOLAIS NOUVEAU » une grande partie des convives ayant réservés viennent de l'extérieur à la commune alors qu'à l'origine, la volonté du Comité des fêtes était que les Alsoniens et Alsoniennes isolés puissent se retrouver et fêter le changement d'année.

A cette occasion, les bénévoles du Comité des Fêtes et Cérémonies d'Auxon vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs Vœux de santé, bonheur pour l'ensemble de l'année 2016

Information Pratique

Gestion des déchets

Collecte en porte à porte

Mardi matin : Auxon - Sivrey - La Forêt Beauregard - Le Moulin Blanc - La Noue - Le Mesnil Saint-Georges - Le Moulin du Bois - Vert - Roncenay - Courtelon

Jeudi matin : La Coudre - Cosdon

Pour les hameaux de La Coudre et Cosdon, la collecte des déchets se fera normalement le **jeudi 5 Mai** (Ascension) et le **jeudi 14 Juillet**.

Rappel: Vos déchets doivent être déposés dans des sacs hermétiques, clos et placés devant votre habitation ou votre commerce la veille après 19H00.

 Dans un avenir proche, les déchets devront obligatoirement être déposés dans des bacs roulants. Pour les personnes qui n'en possèdent pas encore, voir la feuille d'enquête de la Communauté de Communes jointe à ce bulletin.

Collecte sélective en porte à porte (hors verre)

Mardi matin semaine impaire : Auxon - Sivrey - La Forêt Beauregard - Le Moulin Blanc - La Noue - Le Mesnil Saint-Georges - Le Moulin du Bois - Vert - Roncenay - Courtelon

Jeudi matin semaine impaire : La Coudre – Cosdon

Rappel: Vos déchets recyclables doivent être déposés dans des sacs hermétiques jaunes, clos et placés devant votre habitation ou votre commerce la veille après 19H00.

Les sacs jaunes sont à retirer à la mairie d'Auxon.

Collecte du verre

Les containers à verre se trouvent derrière le stade dans le prolongement de la rue du champ du moulin à AUXON.

Pour tout autre déchet (déchets verts, métal, gravats, pneus, électroménager,...

La déchetterie de la Communauté de Commune du val d'Armance, située à ERVY le Chatel est ouverte :



Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre)

Lundi de 14H00 à 18H00

Mercredi de 14H00 à 18H00

Jeudi de 9H00 à 12H00

Samedi de 9H00 à 12H00 et de 14h00 à 18h00

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 Mars)

Lundi de 14H15 à 16H00

Mercredi de 14H15 à 16H00

Jeudi de 9H00 à 11H00

Samedi de 10H00 à 12H00 et de 14h00 à 16h30

Pour toute question sur vos déchets, contactez votre référent déchet :

Communauté de commune du val d'Armance

9 Boulevard Belgrand

10130 ERVY le Chatel

Tel : 03 25 70 63 34

Fax : 09 71 70 13 51

E-mail : ccvaldarmance@orange.fr

Transport

La CCVA met à votre disposition un transport à la demande, à l'intérieur de la Communauté de Communes, les mercredis et vendredis. Vous voulez aller au Marché, un RDV chez le dentiste ou chez le médecin, vous voulez aller voir un/une amie ou membre de la famille, n'hésitez plus et réservez ...au 03 25 80 07 03



La mission locale

La MISSION LOCALE organise une permanence le 1er vendredi de chaque mois dans les locaux de la Communauté de Communes et à la mairie d'Auxon tous les 4èmes mardi de chaque mois de 9h30 à 12h00.

Pour les jeunes demandeurs d'emploi âgés de 18 à 25 ans, Madame GABRIEL, Conseillère Emploi-Formation, est présente pour les accompagner dans leur recherche d'emploi ou de formation.

Le numéro de la Mission Locale, pour un rendez-vous personnalisé et gratuit à ERVY-LE-CHÂTEL ou à AUXON est le suivant : 03 25 73 62 22.

<http://www.missionlocaletroyes.org/>

Rentrée scolaire 2016/2017

Les inscriptions seront prises le mardi 24 et jeudi 26 mai de 16h30 à 18h30 auprès de la Directrice de l'école. Il convient de présenter le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant ainsi qu'un certificat de radiation dans le cas d'un changement école.

Protection des compteurs d'eau

Pour les nouveaux habitants et ceux qui l'ignorent encore, les compteurs d'eau doivent être protégés contre le gel jusqu'au 31 Mars. Tout compteur gelé est remplacé aux frais de l'abonné. Par contre, début avril, les abords du compteur doivent être dégagés afin de permettre l'accès au compteur en vue d'effectuer le relevé de l'index par le Syndicat des Eaux.



Etat civil

Mariage

Avec tous nos Vœux de Bonheur

Le 05 Septembre 2015 Olga SHAPOVALOVA avec Roar AKSDAL

Naissances

Le 18 Septembre : Camille, fille de Fatou NIANE et Jérôme COUVREUX

Le 09 Septembre : Julian, fils d'Emilie MOUTON et Aurélien CHENU

Le 10 Août : Mathis, fils de Julie PORTIER et Julien PETITJEAN

Le 1er Août : Charlotte, fille de Emmanuelle BASTE et Francis LUGAND

Le 22 Juin : Louna, fille de Alan FEURCLET et Marina CHARTRE

Le 28 Mai : Léna, fille de Joël DUFOUR et Stéphanie ROUX

Le 13 Mai : Yaoni, fils de Martin AYAD et de Cindy BIZOT

Nos chers disparus

Le 24 Octobre : Mme Monique PLIEZ née DURAND

Le 14 octobre : Mr Pierre YOT

Le 14 octobre : Mr Marius CECCARELLI

Le 08 Août : Mme Eliane VILLEDAMNE née BOUQUET

Le 30 juillet : Mr Gilles THIRION

Nouveaux habitants

Mme DODEMAN Thérèse 399 rue du Péage

M. HAOUR Patrick/Mme SAVARY Claire 571 rue de la Collinette "Le Moulin du Bois"

M. BOURY David/Mme ROLLET Sandy 131 rue Picard "Vert"

M. DOUINE Nicolas/Mme AUDIFFREN Laure 146 rue du Petit Pré

Mme NIANE Fatou 655 rue de la Mairie

M. & Mme BECART Jérémy 49 bis rue de la fontaine

Nous souhaitons la bienvenue à toutes ces personnes qui ont choisi de vivre dans notre village. Nous leur donnons rendez-vous Samedi 9 janvier 2016 à 18h30 à la salle des fêtes pour les vœux du Maire, où ils pourront faire plus ample connaissance avec les habitants d'Auxon.

Pour ceux qui n'apparaissent pas, merci de vous rapprocher du secrétariat de la mairie pour vous faire connaître.

Une mise à jour régulière de l'état civil est en ligne sur le site de la commune www.auxon.fr

Programme des manifestations du premier semestre 2016

COFCA :

REVEILLON DU NOUVEL'AN : Du 31 décembre 2015 (20:30) au 1er janvier 2016 (04:30)

Le comité des Fêtes d'AUXON organise pour vous une soirée réveillon Repas de fête et animation avec le groupe « ARC en Ciel ». Rendez-vous le 31 décembre à 20h30 et jusqu'au bout de la nuit Ambiance festive pendant toute la soirée.

75€ par adulte avec : foie gras maison, timbale de st jacques sauce chablis, gigolette de canard à la sauce et son accompagnement, Trou champenois, duo de fromages, gourmandises en dessert, boissons (vins) comprises hors champagne.

65€ par enfant de 9 à 17 ans ou adulte avec menu identique « sans les alcools ».

25€ par enfant jusqu'à 8 ans (menu velours) possibilité de règlement en 3 fois.



En mai ou juin (date non déterminée à ce jour) **Concert de trompettes et cors de chasse** à l'Eglise d'AUXON

Repas au parc de la maison familiale, **feux d'artifice, bal populaire** le 13/07 à la salle des fêtes

AFCA :

Marché de Noël : Organiser par l'AFCA le Dimanche 20 décembre.

Soirée cabaret : Repas spectacle Samedi 12 mars 2016 20:00-23:30 Salle des fêtes d'AUXON .

Chasse aux œufs : Dimanche 27 mars 2016 09:00-11:00 Parc de la Maison familiale à AUXON.

Soirée Théâtre : Samedi 9 avril 2016 20:00-22:30. Salle des fêtes d'AUXON

Foire aux livres et collections : Dimanche 22 mai 2016 09:00-18:00 RDV au Parc de la Maison familiale à AUXON.

Fête de la Musique : Samedi 18 juin 2016 19:00-23:00 RDV au parc de la maison familiale.

Ecole :

Loto : 19 Mars

Inscriptions pour la rentrée 2016 : mardi 24 et jeudi 26 mai de 16h30 à 18h30

Fête scolaire : 25 Juin

Les archers du péage:

21/22 mai : **concours de tir** sur le terrain de football

Comité des fêtes de la Coudre:

Soirée le 30/04/2016 salle des fêtes d'AUXON